

## DEMANDE DE BUDGET POUR DE L'ÉQUIPEMENT DE FONCTIONNEMENT

L'équipement de fonctionnement est un équipement qui est utilisé par un comité pour son usage courant. Le coût de l'équipement de fonctionnement doit généralement être de moins de cinq cents dollars (500\$), bien que cela ne constitue pas une règle fixe.

Chaque demande sera étudiée individuellement et des critères comme le prix, la pertinence de l'équipement pour le comité et l'urgence de remplacer ou d'acheter l'équipement en question seront pris en compte.

Pour faire une demande :

1. Remplir le présent formulaire
2. Vous devez ensuite faire parvenir l'original au trésorier de l'AEP et une photocopie au vice-président responsable de votre comité au C-215. Il est suggéré de conserver une copie pour vos dossiers.
3. Joindre une justification de la demande au formulaire.

---

ne pas détacher

Comité : \_\_\_\_\_

Nom du demandeur : \_\_\_\_\_

Équipement demandé : \_\_\_\_\_

Budget demandé : \_\_\_\_\_

---

Signature du directeur du comité

---

Date